

**Conduit de fumée et tubage métallique
simple paroi**


N° 0071 - CPR - 0005 / 0007
N° 0071 - CPR - 0022 / 0023
Année : 2005



N° 5533
N° 5534
NF 460 N° 5535

Désignations

Application conduit - Intérieur de bâtiment : NF EN 1856-1 : **T120 P1 W O50**

Application conduit - Extérieur de bâtiment : NF EN 1856-1 : **T200 P1 W O50**

Application tubage rigide : NF EN 1856-2 : **T 450 N1 W G**

Application raccordement : NF EN 1856-2 : **T 450 N1 W G (400) M**

Description du produit

Gamme	SPI 4	SPI 5	SPI 6	SPI 8	SPI 904L 6	SPI 904L 8
Ep	0,4	0,5	0,6	0,8	0,6	0,8
Matière	316 L	316 L	316 L	316 L	904 L	904 L

Masse et dimensions

	Ep	125	130	139	150	153	180	200	230	250	280	300
Poids (Kg) Elément de 1 m	0,4	1,2	1,3	1,4	1,6	1,6	1,8	2,0	2,3	2,5	2,8	3,0
	0,5	1,5	1,6	1,7	2	2,0	2,2	2,5	2,8	3,2	3,5	3,8
	0,6	1,8	1,9	2,0	2,2	2,2	2,6	2,9	3,3	3,6	4,1	4,4
	0,8	2,4	2,5	2,7	2,9	2,9	3,5	3,8	4,4	4,8	5,4	5,8

Application combustible

Application conduit intérieur : Gaz BT * (120°)

Application conduit extérieur : Gaz BT *, Gaz HT, Fioul BT *

Application tubage : Gaz BT *, Gaz HT, Fioul HT, Fioul BT *, Bois, Charbon

Application raccordement : Gaz BT *, Gaz HT, Fioul HT, Fioul BT *, Bois, Fioul lourd

* Avec ou sans joint

Restrictions

Non recommandé pour les ambiances halogénées

Normes applicables

NF EN 1856-1 : Prescriptions pour les conduits de fumée métalliques - Composants de système de conduits de fumée

NF EN 1856-2 : Prescriptions pour les conduits de fumée métalliques - Tubages et éléments de raccordement métalliques

Selon prescriptions des DTU de la série 24

REGLES ESSENTIELLES DE MONTAGE - SERIE SPI

Travaux préparatoires

Les éléments doivent être manutentionnés avec précaution pour éviter les chocs.
Ceux-ci doivent être stockés sous abri.

Installation de la cheminée

Mise en œuvre du support mural de base selon schéma ci-contre.
Mise en œuvre du té sous ou sur le support mural de base.
Mise en œuvre des éléments par emboîtement dans le sens de montage indiqué par l'étiquette.
Mise en œuvre des brides de sécurité à chaque emboîtement.

Mise en œuvre des brides murales tous les 2,5 m en partie verticale et tous les 1,5 m en partie horizontale.

Mise en œuvre d'un support mural intermédiaire tous les 15 m de haut (Ø 125 à 400) et 10 m de haut (dès Ø 450).

Mise en œuvre d'un support mural en partie verticale à chaque dévoiement. Les té, coudes et éléments ajustables ne doivent supporter aucune charge.

Mise en œuvre de plaque écart au feu à chaque traversée de cloisons, planchers et plafonds.

Distance minimale aux matériaux combustibles : application conduit : 50 mm,
application raccordement : 400 mm des cloisons verticales et horizontales.

Mise en œuvre d'un support au toit au passage de la charpente.

Mise en œuvre d'un solin et de son larmier (0 à 15°, 10 à 30°, 25 à 45°) en sortie de toiture.

Possibilité de mise en œuvre d'un chapeau universel sur le dernier élément.

Mise en œuvre d'un haubanage de préférence rigide si la distance entre le dernier support et la partie supérieure du conduit dépasse 1,8m.

Possibilité de mise en œuvre d'une souche de sortie de toit.

Perte d'énergie mécanique : NPD

Conduit démontable.

Entretien - Durabilité

Ramonage obligatoire à l'aide d'un hérisson nylon rigide au moins 2 fois par an.

La vérification du bon état du conduit comporte un essai d'étanchéité au minimum tous les 3 ans.

Voir la réglementation en vigueur.

Normes applicables

NF EN 1856-1 : Prescriptions pour les conduits de fumée métalliques - Composants de système de conduits de fumée

NF EN 1856-2 : Prescriptions pour les conduits de fumée métalliques - Tubages et éléments de raccordement métalliques

NF 460 : Règles de certification : Marque NF - Conduits de fumée et tubage métalliques

Selon prescriptions des DTU de la série 24

